

COMMUNE DE FAUCIGNY**Extrait du Registre des Délibérations****du Conseil Municipal****Séance ordinaire du 20 novembre 2025**

Le vingt novembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil - mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck BOUZEREAU, Maire

PRÉSENTS : Franck BOUZEREAU, Janine COSTA, Christine COURTY, Blandine JOLIVET, Pascal CARME, , Jean-François BIT, Patrick CARON, Sandra OBERSON, Patrick CARON

ABSENTS : ZUNDEL Jérôme

Alain PERNOLLET donne procuration à Fabrice GRISLAIN

Anthony PELLET donne procuration Franck BOUZEREAU

Julien JOLIVET donne procuration à Blandine JOLIVET

Sonia FRAISSINOUS donne procuration à Pascal CARME

Mme Christine COURTY est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 13 Novembre 2025

Nombre de conseillers municipaux :

Vote :

En exercice : 14

Pour : 13

Présents : 9

Contre : -

Votants : 13

Abstention : -

2025.11.20.6 – 5.2 fonctionnement des assemblées

Consultation du public pour la demande d'autorisation environnementale présentée par le Syndicat Mixte de l'Abattoir Public de Haute-Savoie son projet d'implantation d'un abattoir public sur la commune de Saint Pierre en Faucigny

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.181-10-1 et R 181-35 à R 181-38-1 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

Vu le décret du 19 mars 2025 portant nomination de Madame Emmanuelle DUBEE, préfète en qualité de préfète de Haute-Savoie ;

Vu le décret du 24 juillet 2025, nommant M. Carl ACCETTONE, administrateur de l'Etat du deuxième grade, en tant que secrétaire général de la préfecture de Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n°SGCD/SLI/PC/2025-078 du 31 juillet 2025 donnant délégation de signature à Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie ;

Vu l'article 2 de l'arrêté du 18 novembre 2024 modifiant l'arrêté du 09 septembre 2021 relatif à l'affichage des avis d'enquête publique, de participation du public par voie électronique et de concertation préalable ainsi que des déclarations d'intention prévus par le code de l'environnement

Vu la demande d'autorisation environnementale déposée le 13 août 2025, présentée par le Syndicat Mixte de l'Abattoir Public de Haute-Savoie pour la création d'un abattoir public et d'un atelier de découpe et de transformation de Haute-Savoie situé route des Lacs – lieu-dit le Busquet sur le territoire de la commune de SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (74800) ;

Vu l'étude de l'impact de septembre 2024 produite à l'appui de la demande ;

Vu l'avis n°2025-01899 du 16 juin 2025 de la DDPP 74 suite à l'examen « cas par cas relatif au dossier n°2025-KKP-ICPE-5865 projet d'un abattoir public commune de St Pierre en Faucigny ;

Vu le rapport de recevabilité de l'inspection des installations classées de la DDPP 74 Seynod en date du 14 octobre 2025 ;

Vu la désignation du commissaire-enquêteur n°e25000223/38 en date du 19 septembre 2025 désignant Madame Denise LAFFIN en qualité de commissaire-enquêtrice titulaire et désignant Madame Stéphanie GALLINO en qualité de commissaire enquêtrice suppléante pour la consultation du public ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

APPROUVE l'implantation d'un abattoir public sur la commune de Saint Pierre en Faucigny présentée par le Syndicat Mixte de l'abattoir de Haute-Savoie

CHARGE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de Séance

Christine COURTY



Le Maire
Franck BOUZEREAU

